

INCLUSION

MAGAZINE

n°15

PRINTEMPS 2019
TRIMESTRIEL

ART & HANDICAP INTELLECTUEL

DANS CE MAGAZINE

Visite aux Ateliers du 94 **p.14**

Interview de Françoise Dal,
directrice du Créahm-Bruxelles **p.20**

Jeanne-Marie François :
l'académie en autonomie **p.23**



Qualité de vie et Participation des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches

WWW.INCLUSION-ASBL.BE



Qualité de vie et Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches

INCLUSION asbl est une association belge francophone qui promeut la qualité de vie et la participation à la société des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches ; tout au long de la vie et quel que soit le degré de handicap.

INCLUSION asbl est un organe de vigilance et de

soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics.

L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'inclusion une réalité.

Notre association s'appelle Inclusion asbl.
Elle rassemble des personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.
Elle parle en leur nom.
Elle défend leurs droits.
Elle crée des services.
Elle organise des activités.
Elle souhaite transformer la société pour que tout le monde puisse y vivre en toute égalité.



INCLUSION ASBL

Avenue Albert Giraud 24
1030 Schaerbeek
Tél. : 02/247 28 19

 Suivez-nous sur Facebook, «Inclusion asbl»

COLOPHON

Éditrice responsable : Mélanie Papia | Directrice
Coordination : Jérémie Mercier | jme@inclusion-asbl.be | 02/247 28 22
En couverture : Daniel Streckx – Créahm Bruxelles

Graphisme et mise en page : LWS | www.lws.be

En partenariat avec



TABLES DES MATIÈRES

01

LES ACTUALITÉS D'INCLUSION ASBL **p. 6**

21 mars, journée mondiale de la trisomie 21	p. 6
Soirée trucs et astuces entre parents	p. 7
Notre équipe s'agrandit	p. 7
Un nouveau groupe de parole	p. 8
Notre association aux 20 km de Bruxelles	p. 8
Les formations faciles à comprendre : on en parle !	p. 9
Troisièmes Journées de l'expression	p.11

02

DOSSIER : Art & Handicap **p. 12**

10 ^e biennale d'art différencié « Art en Moi »	p. 12
Un artiste à la loupe : Fred Anacléto	p. 13
En immersion « peinture » aux Ateliers du 94	p. 14
Pascale Vlaemminck, éducatrice artistique aux Ateliers du 94	p. 15
Interview de Jean-François Gilbert et Jean-François Mativi (Ateliers du 94)	p. 17
Interview de Françoise Dal, directrice du Créahm-Bruxelles	p. 20
Jeanne-Marie François : « Je resterai à l'académie le plus longtemps possible »	p. 23

03

INFOS SOCIALES **p. 25**

04

CONTACTS **p. 26**

Devenir membre	p. 27
----------------	-------

L'ART, UN VÉRITABLE MOYEN D'EXPRESSION



À l'occasion de la biennale d'art différencié « Art en moi » organisée par Inclusion Mons, nous avons voulu mettre en avant le rôle émancipateur de la pratique artistique pour les personnes en situation de handicap intellectuel.

Qu'elle soit scénique ou plastique, la pratique des arts est un véritable moyen d'expression pour des personnes qui rencontrent des difficultés à s'exprimer et à communiquer. L'art comme moyen de communication donc, Jean-François Mativi en témoigne dans le dossier de ce numéro : « les questions abordées dans le processus d'accompagnement des personnes [en situation de handicap intellectuel] trouvent parfois des éclaircissements, des confirmations, dans les réalisations artistiques ».

L'art comme voie d'expression, c'est aussi une réalité pour les personnes qui n'ont pas accès à l'expression verbale et avec des besoins de soutien importants. Nous avons ainsi développé une formation sur « les arts plastiques adaptés » afin de permettre aux personnes dont l'autonomie d'action ne permet pas toujours d'accéder à certaines formes d'arts plus « classiques » de s'exprimer à travers un processus créatif adapté. Si les techniques et les moyens utilisés sont différents pour une personne avec un polyhandicap que pour une personne avec un handicap intellectuel plus léger, ils poursuivent néanmoins un même objectif : remettre la personne au centre et lui permettre de s'exprimer et d'être entendue.

En tant qu'association représentative des personnes en situation de handicap intellectuel, nous accordons une attention particulière à ce que les droits et les besoins de chacun, quel que soit son âge et le degré de son handicap, soient pris en compte.

S'engager à rendre effectifs les droits des personnes avec un handicap intellectuel (voir mémorandum 2019-2024 sur notre site internet), c'est aussi s'engager à laisser une place à part entière à l'expression de chacun, que ce soit par la pratique des arts ou par d'autres moyens.

A l'approche des élections, nous veillerons à ce que chacun soit entendu.

Thomas Dabeux,

Secrétaire politique et représentant des familles d'Inclusion asbl





Ce numéro d'Inclusion Magazine parle de l'art.

L'art c'est faire de la peinture, de la sculpture, du dessin...

Faire de l'art ça peut aider les personnes avec un handicap à exprimer ce qu'elles ressentent.

Faire de l'art ça aide aussi à dire qui on est.
Il y a un peu de nous dans ce qu'on dessine, sculpte, construit...

Il y a des personnes avec un handicap intellectuel qui ont aussi un handicap physique.

C'est encore plus difficile pour eux de tenir un pinceau, monter sur une scène de théâtre ou chanter.

C'est pour qu'on n'oublie pas d'écouter aussi les personnes avec un handicap qui ont plus difficile à dire ce qu'elles ressentent que Inclusion asbl a écrit son mémorandum 2019 – 2024.

Un mémorandum c'est un petit livre qu'on donne aux hommes politiques pour ne pas qu'ils oublient les personnes avec un handicap quand ils sont élus.

Le mémorandum dit qu'il faut aider les personnes qui ont besoin de plus d'aides.

Le mémorandum dit que tout le monde doit participer à la société.

Faire de l'art c'est participer à la société.

01 LES ACTUALITÉS D'INCLUSION ASBL

1.1 21 mars, Journée mondiale de la trisomie 21

Le mois de mars rime avec « Journée mondiale de la trisomie 21 ». Notre campagne d'affichage, portée par Inclusion Down, a mis en avant ce « petit truc en plus » que nous avons tous.

La campagne d'affichage a rencontré un succès phénoménal : nous avons récolté près de 60 superbes portraits mettant en avant l'une des nombreuses qualités des participants !

Nous tenons à remercier toutes les familles qui nous ont envoyé leurs photos, ainsi que nos sympathisants qui, à force de «likes» et de partages, ont promu la campagne sur Facebook à une échelle encore jamais égalée par notre association.

Rendez-vous l'année prochaine pour, encore une fois, célébrer la différence !



Le 21 mars c'était la Journée mondiale de la trisomie 21.
Inclusion Down a organisé une campagne d'affichage sur Facebook.
La campagne a eu beaucoup de succès.
On a reçu 59 photos.
Merci à tous les participants !



1.2 Soirée trucs et astuces entre parents

La 2e édition des soirées trucs et astuces entre parents a eu lieu le 24 janvier 2019 à Bruxelles et fut à nouveau une belle réussite ! La thématique abordée concernait les outils pour l'école. Les intervenants nous ont montré une multitude de moyens pratiques et concrets utilisés tout au long de l'évolution de leur fille et au rythme de son apprentissage en mettant en valeur ses capacités. Merci aux parents de Lena pour cette présentation très motivante

et merci aux participants pour leurs échanges intéressants !

La prochaine soirée trucs et astuces entre parents aura lieu dans le courant du mois d'avril. Le lieu et la thématique choisie suivront...

New !

Les outils présentés seront disponibles prochainement dans l'espace membre de notre site.



1.3 Notre équipe s'agrandit !

Vincent a rejoint l'équipe d'Inclusion asbl afin de mettre en place une nouvelle dynamique pour remobiliser nos membres domiciliés en région bruxelloise. Hasna et Ophélie, quant à

elles, viennent compléter notre équipe d'assistantes sociales. Hasna travaille à Bruxelles et Ophélie partage son temps entre le Brabant wallon, Charleroi, Liège et Namur.

Ces nouveaux arrivants sont là pour vous. Dès lors, n'hésitez pas à les contacter et à leur soumettre toutes vos questions, vos envies et vos idées !

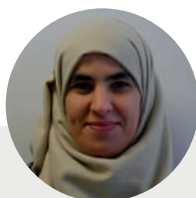


VINCENT WILBERT

Animateur

bruxelles@inclusion-asbl.be

02/247.60.18



HASNA BERROHO

Assistante sociale

asbxl@inclusion-asbl.be

02/247.60.13



OPHÉLIE BOULANGER

Assistante sociale

aswal@inclusion-asbl.be

0460/97.22.34

Il y a des nouvelles personnes chez Inclusion asbl.
Vincent est animateur à Bruxelles.
Hasna est assistante sociale à Bruxelles.
Ophélie est assistante sociale dans le Brabant wallon, à Charleroi, à Liège et à Namur.
On peut les appeler si on a des questions ou des idées.



1.4 Un nouveau groupe de parole

Le groupement du Brabant wallon a relancé un groupe de parole pour parents de jeunes enfants en situation de handicap ! Il a été mis en place en novembre 2018 et se réunit un vendredi par mois.

Envie d'y participer ?

Contactez Emeline Caron à l'adresse : eca@inclusion-asbl.be.



1.5 Notre association aux 20 km de Bruxelles

Chaque année Inclusion asbl participe aux 20 km de Bruxelles. C'est un grand jogging dans la capitale. Cette année c'est le 19 mai. Pour s'inscrire aux 20 km de Bruxelles il faut contacter Thomas Dabeux :

- tda@inclusion-asbl.be
- 0496 84 29 78



Comme chaque année depuis 10 ans, Inclusion asbl se mobilise autour des 20 km de Bruxelles.

La date de la prochaine édition : le 19 mai 2019.

Notre équipe, qui compte plus d'une centaine de coureurs – avec ou sans handicap intellectuel, porte nos revendications inclusives en participant à ce défi sportif d'envergure.

Comme chaque année, vous n'avez qu'à vous inscrire, payer votre participation (40 €) et – un peu – vous entraîner : Inclusion asbl s'occupe des contacts avec l'organisateur, de votre maillot, du ravitaillement à mi-parcours, du vestiaire pour vos effets personnels et du verre de l'amitié en fin de parcours !



Inscrivez-vous sans traîner !

Pour vous inscrire aux 20 km de Bruxelles avec Inclusion asbl :

- ∨ visitez notre site internet : www.inclusion-asbl.be/actualites/20-km-de-bruxelles/ ;
- ∨ contactez-nous par téléphone : 02/247.28.19
- ∨ Besoin d'aide ? Contactez Thomas Dabeux au 0496/84.29.78

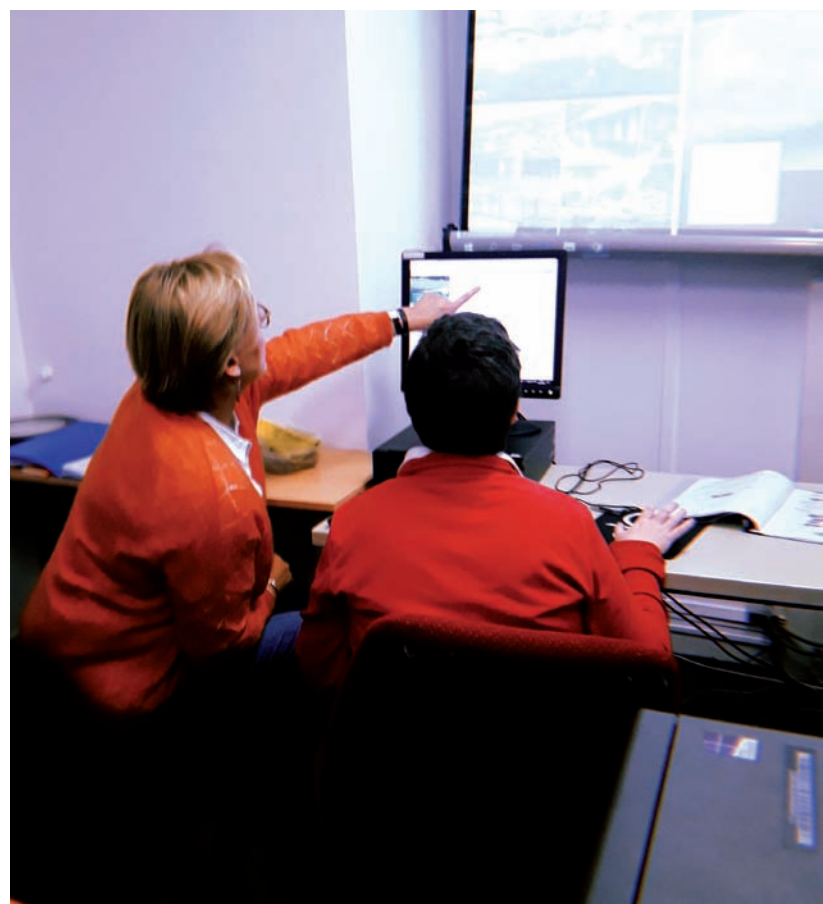
1.6 Les formations faciles à comprendre : les participants en parlent !



Vincent et Florence ont suivi des formations d'Inclusion asbl. Ils ont suivi « Internet pour les débutants » et « Vivre ensemble ». Ils ont appris des choses, ils ont rencontré des nouvelles personnes et ont appris à parler devant les autres.



Les formations faciles à comprendre de notre association rencontrent un succès certain. Pour s'en assurer, rien de mieux qu'un coup d'œil dans le rétroviseur pour découvrir les réactions des participants !



Nous vous proposons de découvrir l'article rédigé par Carole, la volontaire ayant accompagné Vincent et Florence du centre de Lum'çon aux formations « Internet pour les débutants » et « Vivre ensemble ».

« **Je m'appelle Florence**, j'ai 35 ans et j'habite à Bouge. Rattachée au centre de Lum'çon qui se situe à Salzennes, j'ai eu l'opportunité d'intégrer une formation « Internet pour les débutants ». C'était organisé par Inclusion asbl et l'asbl Update.

Mes attentes : aller en cours d'informatique pour me permettre de mieux comprendre l'utilité et la fonction d'un ordinateur. Comment l'allumer ? Comment utiliser une clé USB ? Comment utiliser Paint, Google, YouTube ? Tous ces apprentissages se sont déroulés sous forme de jeux et d'interactions.

Tout s'est vraiment bien passé. J'ai pu poser toutes mes questions et j'espère que d'autres pourront avoir la chance de participer à cette expérience très enrichissante ! Tout s'est déroulé dans un respect total, avec un bon suivi individuel. J'ai aussi rencontré d'autres personnes avec qui j'ai passé un bon moment.

« **Je m'appelle Vincent** et j'ai 39 ans. On m'a fait part d'une formation qui s'appelle « Vivre ensemble ». Cela m'a tout de suite intéressé car j'avais eu des retours assez positifs sur certaines formations.

La première fois, j'ai pu y aller avec mon papa et la fois suivante j'ai pris le train avec une volontaire.

Je n'avais pas d'attentes spécifiques car j'avais tout à apprendre. Lors de la formation, nous avons eu l'occasion de parler de nombreuses choses très intéressantes comme :

- apprendre à se connaître soi-même et découvrir de nouvelles personnes à travers des jeux d'interactions comme des improvisations de théâtre ou encore des jeux à l'aide d'un ballon, de pictogrammes et de vignettes ;

- comprendre mes émotions telles que la peur, la surprise, l'étonnement... en pouvant les reconnaître. Par exemple : par des expressions faciales telles que les narines gonflées quand je suis énervé ou les mains devant la bouche quand je suis effrayé ;
- des techniques personnelles pour gérer et soulager les émotions.

J'ai adoré voir de nouvelles têtes et, par la même occasion, je pense que cette formation est très bénéfique et enrichissante pour les autres. Ça fait partie des bases que tout le monde devrait avoir.

Cela m'a permis de gagner en assurance dans la prise de parole devant tout un groupe lors des jeux de rôle.



1.7 Les troisièmes Journées de l'expression

Permettre aux personnes de s'exprimer, écouter et échanger sur des thèmes d'intérêt collectif en lien avec les missions de notre association - la participation et la qualité de vie des personnes avec un handicap intellectuel, voici le leitmotiv des Journées de l'expression ! Pour arriver à une symphonie parfaite, place aux troisièmes éditions : il est effectivement temps pour nos 12 chefs d'orchestre (nos 12 représentants) de rencontrer leurs pairs musiciens.



Inclusion asbl organise des Journées de l'expression en Wallonie et à Bruxelles.

Les Journées de l'expression c'est pour toutes les personnes qui ont un handicap intellectuel.

Pendant les Journées de l'expression on parle d'inclusion et d'exclusion.

Pendant les Journées de l'expression on donne son avis.

On dit ce qu'on aimerait faire dans Inclusion asbl.

Avec les Journées de l'expression on participe aux décisions de l'association.

On parle aussi de nos difficultés et on réfléchit à comment rendre les choses meilleures.

À la prochaine Journée de l'expression les représentants pour qui vous avez voté expliqueront leur travail.

Nous parlerons aussi de la santé.

Vous pourrez dire votre avis.

Vous pourrez aussi dire toutes vos nouvelles idées.

Des personnes-ressources vous aideront à vous exprimer.

Les prochaines réunions de l'expression seront à Liège et à Namur.

Pour avoir plus d'informations il faut contacter Justine Lebourg :

- par téléphone : 02 247 60 18
- par e-mail : jle@inclusion-asbl.be.

02 DOSSIER : Art & Handicap

2.1 10e biennale d'art différencié « Art en Moi »



Art en moi est une exposition d'art différencié.
L'art différencié c'est l'art des personnes avec un handicap.
Les personnes avec un handicap ont fait des dessins,
des peintures et des sculptures.
On peut visiter l'exposition à Mons.
L'exposition est gratuite.



par des œuvres d'une grande authenticité créative et d'une immense force expressive.
Art en Moi permet à ces artistes d'être valorisés et reconnus et à ceux qui les découvrent de s'enrichir d'émotions nouvelles.

Quinze ateliers y exposent plus de 250 œuvres : peintures, dessins et autres sculptures.
Les œuvres pourront être acquises par réservation en cours d'exposition et emportées le samedi 13 avril 2019.

La 10^e biennale d'art différencié « Art en Moi » se tient du samedi 16 mars au dimanche 7 avril 2019 au cœur de Mons, dans un lieu magique : le cloître et la chapelle des ateliers des FUCaM, rue du grand trou Oudart.

Cet évènement met à l'honneur les personnes en situation de handicap intellectuel en exposant leurs œuvres qui montrent ce qu'elles ont au fond d'elles-mêmes et qu'elles ne peuvent pas toujours exprimer avec des mots.

Organisée par Inclusion Mons, cette exposition permet au public d'appréhender le handicap



Mouton bleu
Micheline Ménard
Campagn'art



Un artiste à la loupe : Fred Anacleto

Fred (son nom d'artiste) a un style reconnaissable entre tous. En quelques traits, il donne à ses portraits aux regards statutaires une force peu commune. Depuis toujours, il utilise les mêmes tons : sépia, marron, noir et blanc.

La famille est le thème central de son œuvre.

Ses esquisses épurées au fusain ne laissent comme unique expression à ses figures anguleuses que l'intensité de leurs traits sûrs et appuyés, leurs regards vides ou pensifs - c'est selon.

Preuve que le talent se joue toujours des moyens pour arriver à sa fin.

Studio Images



Frédéric Anacleto est un artiste avec un handicap intellectuel.

Frédéric Anacleto aime dessiner des portraits de sa famille.

On peut voir les dessins de Frédéric Anacleto à l'exposition Art en Moi.



Face 11
Frédéric Anacleto
Studio Image

Détails pratiques

Adresse :

Ateliers des Fucam
Rue du Grand Trou Oudart à Mons

Date :

Du 16 mars au 7 avril 2019

Prix :

Accès gratuit tous les jours de 10 à 17 h 30

Plus d'info via le site :

<http://artenmoi.magix.net/public>

2.2 En immersion « peinture » aux Ateliers du 94



Nous avons visité un atelier de peinture au centre de jour « Les ateliers du 94 ». Les participants sont très concentrés pendant qu'ils peignent. Ils aiment bien être à cet atelier. Ils sont très fiers de montrer leurs œuvres.

Le premier contact avec Les Ateliers du 94, c'est une modeste façade dans une rue anonyme d'Houdeng-Goegnies, près de La Louvière. Une fois dans le bâtiment, l'ambiance du lieu se révèle : l'accueil est chaleureux et enthousiaste, la bonne humeur prégnante, les murs noyés sous un impressionnant nombre de tableaux, de dessins, d'esquisses... produits par les participants à l'atelier de peinture de l'institution. Présentation du fonctionnement et de la dynamique de ce dernier.

Avant même le début de la séance, les cinq participantes du jour – que des dames aujourd'hui – trépigent dans le couloir, impatientes de s'installer derrière leurs tables de travail. Celles-ci, zébrées de traits de diverses couleurs, témoignent des élans créatifs des artistes qui sont, un jour, passés par l'atelier. Les œuvres, quant à elles, foisonnent : accrochées (un peu) partout et débordant des étagères.

Premier constat, on n'est pas là pour papoter : l'accueil passé, les participantes installées, l'ambiance qui s'impose fait la part-belle à la concentration. Chacune travaille sur son projet, à son rythme : durant notre présence, certaines vont créer plusieurs œuvres tandis que



d'autres vont juste ajouter quelques éléments à leur dessin.

Peindre, créer, emplit les participantes de fierté : dans le respect du travail de l'autre, elles



attendent avec patience de pouvoir présenter leurs créations aux invités du jour. C'est l'occasion de déceler la « patte » de chacune : un style et des techniques qui leur sont propres, façonnés au gré des expositions visitées par l'atelier.

La pause arrive et l'ambiance change : quel contraste entre un atelier où la concentration est maîtresse et des communs où les contacts sont électriques et enthousiastes, où les caractères s'affirment... Comme si l'atelier était une sorte de bulle au milieu du tumulte, un écrin de sérénité, d'expression et de liberté.

2.3 Pascale Vlaemminck, éducatrice artistique aux Ateliers du 94



Cet article parle de Pascale Vlaemminck. Pascale anime un atelier de peinture au centre de jour des « Ateliers du 94 ». Dans l'article, elle parle de son travail. Elle explique qu'elle aime beaucoup son travail. Elle aide les personnes qui participent à son atelier à peindre, à découvrir des nouvelles techniques, à s'améliorer... Elle soutient les participants du mieux qu'elle peut.

« Mon regard a changé et mes a priori se sont envolés instantanément ».



C'est en 1990 que Pascale est arrivée aux Ateliers du 94, un peu par hasard... Avant cela, elle travaillait dans l'enseignement secondaire. En cherchant un nouveau poste, elle tombe sur l'annonce des Ateliers du 94 : « juste avec ce nom on n'a pas d'information sur le public, cela peut vouloir dire tout et n'importe quoi. Pour être tout à fait honnête, je n'aurais pas postulé ici si j'avais su car pour moi « art et handicap » n'étaient pas compatibles. J'ai pu voir que la réalité était toute autre. Auparavant, j'étais sceptique quant à la possibilité

d'arriver à quelque chose avec ce public, mais mon regard a changé et mes a priori se sont envolés instantanément. »

Très vite, Pascale a pu remarquer l'intérêt des participants du centre de jour pour les ateliers de peinture. « Ils ont une toute autre vision de l'art, leur esprit critique est très différent : ils n'ont pas peur de mal faire, ne sont pas limités par le regard des autres et ne sont pas dictés par des codes sociaux ». Pascale pense que l'artiste en peignant ne cherche pas nécessairement à traduire une volonté, des idées ou des sentiments ; il peut aussi s'agir de quelque chose d'essentiel qui émerge pour venir révéler un moi profond, quelque chose qui surgit et qui

peut s'avérer important. Ce processus est inhérent à l'acte de création et n'a pas de lien avec la question du handicap ou du QI.

À travers les expositions que les participants vont visiter occasionnellement, ils apprennent des techniques, s'intéressent à d'autres manières de travailler leur art et cela éveille leur créativité. Même si l'animatrice admet que c'est parfois difficile, elle veille à leur autonomie et à la mise en valeur de leur travail.

Elle tente d'identifier leurs envies personnelles tout en faisant attention de ne pas mettre ses propres valeurs en avant et sans les cloisonner dans sa vision des choses.



Pour certains artistes, la reconnaissance sociale entraîne l'envie de créer, pour d'autres cela n'influence pas leur travail et ils le font juste pour leur plaisir personnel. Chacun y trouve son compte et ses ateliers ont du succès. Elle anime cela avec un immense plaisir et une passion que l'on ressent tout de suite. Ce travail est réellement une leçon de vie pour l'éducatrice. Pascale a pu évoluer vers la tolérance et la vigilance des autres et nous a partagé son parcours de vie avec un enthousiasme contagieux.



2.4 Interview de Jean-François Gilbert, coordinateur en chef des Ateliers du 94, et de Jean-François Mativi, son directeur



Jean-François Gilbert et Jean-François Mativi travaillent aux Ateliers du 94. Ils expliquent comment ils accompagnent les personnes avec un handicap intellectuel pendant les ateliers artistiques qu'ils organisent. Ils parlent aussi de la place des artistes avec un handicap intellectuel dans la société.

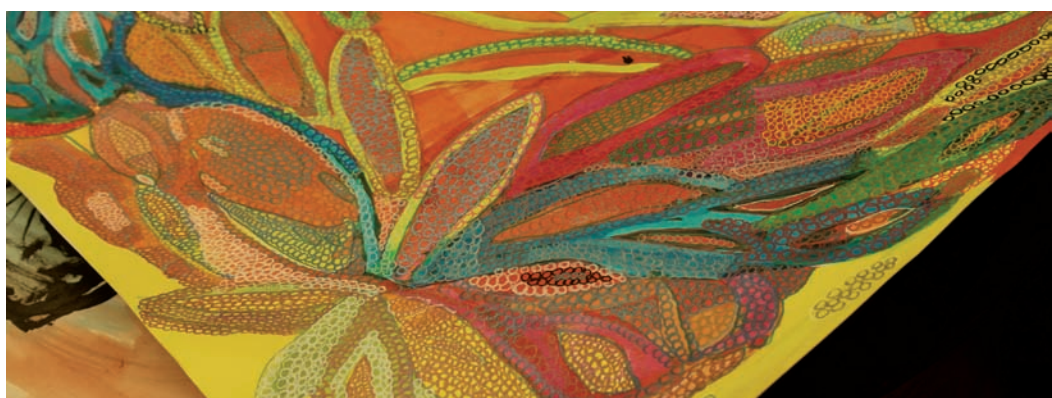
L'expression artistique aide indubitablement à l'épanouissement personnel. Son influence sur l'inclusion sociale, théoriquement reconnue, se vérifie-t-elle sur le terrain ?

Analyse et tentative de décryptage avec Jean-François Gilbert, coordinateur en chef, et Jean-François Mativi, directeur des Ateliers du 94.

Art et handicap, quand est-ce que cela commence pour vous ?

Jean-François Gilbert : j'ai été engagé aux Ateliers du 94 en 1986, suite à tout le travail du Créahm et à la mise en avant des réalisations de celui-ci par le film *Le 8e jour*. Il fallait quelque chose qui puisse rendre l'expression artistique des personnes avec un handicap intellectuel au grand public, ce que le film a fait.

Dubuffet définit l'art brut comme « un art sans concession, où se manifeste la seule



fonction de l'imagination ». Comment, en tant qu'éducateur dans le domaine artistique, on se positionne pour ne pas « gommer » cette imagination ?

JFG : l'éducateur chemine à côté de la personne, jamais devant. Il est là, par définition, pour accompagner, pas pour conduire. Dans le cas des ateliers de peinture, ma collègue Pascale Vlaemminck met un point d'honneur à ne pas diriger du tout le travail, ne pas mettre ses barrières personnelles. Cela ne l'empêche cependant pas de pouvoir introduire des choses pour donner les moyens à aller un peu plus loin dans l'expression.

Jean-François Mativi : on a aussi l'habitude de voir le handicap du côté « moins », alors qu'on voit justement que c'est dans ce handicap que vient s'inscrire quelque chose en plus, une singularité qui vient signer quelque chose, un vécu, une émotion... et sans nécessairement un « filtre intellectuel » au sens classique du terme. On dit parfois qu' « il y a quelque chose d'un inconscient à ciel ouvert » qui s'exprime.

Concrètement, dans votre travail de tous les jours, que vous apporte l'expression artistique des personnes ?

JFM : Durant le processus de supervision, chaque intervenant est amené à présenter des choses. Et quand vient le tour des responsables des ateliers artistiques, ils présentent du texte, évidemment, mais également des œuvres. On s'appuie régulièrement là-dessus.

JFG : les questions partent parfois de l'artistique – par exemple une personne qui ne dessinait que des petits formats ; c'est à nous de déceler l'implication de cette démarche dans le cheminement personnel de la personne avec un handicap.

JFM : les œuvres produites lors des ateliers peuvent également apporter des réponses aux éducateurs qui n'y travaillent pas. Nous pouvons alors nous rendre compte que les questions abordées dans le processus d'accompagnement trouvent parfois des éclaircissements, des confirmations, dans les réalisations artistiques présentées par les responsables des ateliers.

L'expression artistique est un formidable levier pour améliorer l'estime de soi, mais qu'en est-il de la reconnaissance sociale ? L'art différencié est-il perçu de la même façon passés les murs de l'institution ?

JFG : nous avons une anecdote à ce sujet. Il y a quelques années, Pascale Vlaemminck a inscrit une de nos résidentes – ndlr : Danielle Lemaire, dont les œuvres sont exposées lors de la biennale Art en Moi – à un concours « ordinaire ». Elle a remporté le 2e prix ! La réaction d'un des membres du jury a été très dure : « vous l'avez inscrite sans prévenir qu'elle avait un handicap, ce n'est pas honnête ». Toutes les représentations ressortent.



« Même si on a l'impression, dans le milieu artistique, d'un respect pour l'œuvre en tant que telle, il y a quand même des barrières qui sont difficiles à franchir »

Jean-François Mativi, directeur des Ateliers du 94

JFM : même si on a l'impression, dans le milieu artistique, d'un respect pour l'œuvre en tant que telle, il y a quand même des barrières qui sont difficiles à franchir.

JFG : L'expression artistique des personnes avec un handicap intellectuel peut pourtant apporter tellement de choses. Je suis musicien à la base ; en arrivant ici j'ai tout mis de côté (l'académie, etc.) pour commencer quelque chose. Et puis, j'ai été plus loin : le jazz, que je pratique beaucoup, c'est l'improvisation à son paroxysme, l'éclatement des barrières ; barrières que les personnes ayant participé à mes ateliers m'ont aidé à franchir.



Et qu'en est-il de la mince frontière entre reconnaissance sociale et paternalisme ?

JFM : c'est la position subjective de la personne qui crée l'œuvre et, dès qu'il est question d'un choix, on perd cette subjectivité, on essaye d'objectiver quelque chose, on est dans d'autres référents. On est donc obligé de passer par des critères reconnus puisqu'on « montre » l'œuvre à un public.

JFG : on est encore régulièrement confrontés à des commentaires comme « *merci pour tout ce que vous faites pour eux* ». La meilleure manière d'aller à l'encontre de ces réflexions c'est, dans une exposition de peinture comme Art en Moi, de mettre en avant la qualité de l'œuvre. Si on veut que le travail soit reconnu à sa juste valeur, il faut de la qualité, un regard artistique sérieux, un vrai regard, autre chose que de la compassion.



2.5 Françoise Dal, directrice du Créahm Bruxelles



Le Créahm-Bruxelles est une association qui propose des activités culturelles et artistiques pour les personnes avec un handicap intellectuel.

Pour contacter le Créahm Bruxelles :

Rue Alphonse De Witte 30 - 1050 Ixelles

- Téléphone. : 02 537 78 02
- Adresse e-mail : creahm.bxl@skynet.be

Quand on évoque l'expression artistique des personnes avec un handicap intellectuel, la référence au Créahm – pour CREAtivité et Handicap Mental – est inévitable. Véritable instigatrice de la dynamique, l'asbl se révèle via les propos de Françoise Dal, sa directrice bruxelloise. Rencontre.

Pourriez-vous brièvement présenter le Créahm-Bruxelles ?

Les missions du Créahm-Bruxelles sont de susciter et développer l'expression artistique des personnes en situation de handicap intellectuel. Les projets sont organisés de façon à permettre l'émergence d'un travail individuel et collectif, confirmer ainsi les personnalités artistiques des participants et les intégrer à la vie socio-culturelle et artistique. Une diffusion exigeante contribue à la circulation de leurs œuvres dans les circuits contemporains.

Le Créahm-Bruxelles est un espace de création dans lequel chaque personnalité est appelée à trouver sa place au travers d'une activité artistique, d'une expression subjective, d'une collaboration interpersonnelle et du regard de



l'autre, par l'organisation quotidienne de divers ateliers de création : arts plastiques (dessin, peinture, gravure, sculpture, textile) et arts scéniques (musique, théâtre, cirque, danse).

Le Créahm-Bruxelles confirme, année après année, son engagement à être un espace ouvert où l'exercice et la recherche mobilisent les participants, l'équipe d'artistes animateurs mais aussi des artistes en résidence et d'autres partenaires artistiques.

Au fil du temps, depuis l'ouverture de ses portes en 1983, le Créahm-Bruxelles est devenu une véritable institution artistique, reconnue tant en Belgique qu'à l'étranger. Il suffit d'évoquer les principales manifestations organisées ces trente dernières années pour se rendre compte des capacités créatives des nombreux participants aux différents ateliers.

Sur votre site, vous parlez d'un projet artistique et sociétal. Qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Un projet artistique : depuis quelques années, la perception de la production artistique issue des personnes en situation de handicap intellectuel a évolué. Leurs œuvres suscitent de plus en plus de curiosité et tendent vers une reconnaissance à égalité avec les autres artistes. Les missions de l'asbl situent le Créahm-Bruxelles dans des chantiers d'expérimentation. Ce sont donc plusieurs décennies de prises de risques artistiques (35 ans) où la recherche se vit dans l'instantanéité, mais aussi dans la continuité à long terme, avec l'objectif d'aller à la rencontre des artistes encore et encore. Projet artistique, donc.

Un projet citoyen : la complicité entre les différents intervenants est porteuse d'une créativité débridée et des questions que pose la confrontation avec des créateurs et des publics d'autres horizons. Le travail de recherche se conforte alors et favorise l'émergence de projets socioartistiques. La collaboration de l'asbl avec les acteurs socio-culturels fait partie de son histoire. Un projet citoyen, à tous les coups !

« L'expression artistique contribue significativement à l'estime de soi et au bien-être des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches ».

Françoise Dal,
directrice du Créahm-Bruxelles.

Selon vous, quels bienfaits l'art peut-il apporter aux personnes en situation de handicap intellectuel ?

L'expression artistique contribue significativement à l'estime de soi et au bien-être des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs proches, de la même manière que pour les autres artistes. En termes de création, comment caractériser le rapport entre l'artiste porteur d'un handicap et l'artiste contemporain ? L'un et l'autre créent, même si ce n'est pas la même chose, pas la même manière et pas la même structure. Mais l'un comme l'autre créent à partir d'un univers intérieur, à partir d'expériences - esthétiques ou non, à partir de rencontres, de hasards et de recherches.

Au sein de l'asbl, des ateliers sont aussi menés en mixité : dans ces moments-laboratoires, l'exercice se fait en associant des personnes en situation de handicap intellectuel et des participants ordinaires, qu'ils soient artistes en résidence ou autres. Ces ateliers ont un effet certain de stimulation. Ils contribuent directement – par le travail commun et grâce à l'émulation – à l'inclusion sociale des participants en situation de handicap.

Les différentes créations sont diffusées de façon professionnelle par le Créahm-Bruxelles. L'inclusion et la reconnaissance se fait alors dans la rencontre avec le public.

Les participants s'identifient pleinement au travail qu'ils développent en atelier, ils appartiennent à un groupe, ils sont engagés dans un processus de création, ils sont inclus à la vie culturelle et artistique contemporaine.

Vous parlez d'art différencié ou d'art « en marge », qu'entendez-vous par là, qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

Le vocabulaire s'est enrichi, depuis le concept d'art brut, (qui renvoie à la production de personnes isolées) créé par Jean Dubuffet en 1949, en intégrant les concepts plus récents d'art différencié, d'art outsider, d'art singulier ou d'art hors norme, qui renvoient à des productions issues d'ateliers. Ces variations témoignent d'une évolution des perceptions. À la différence des désignations qui, traditionnellement, renvoient à des écoles, ces dénominations désignent le phénomène constitué par des individualités sans lien entre elles et l'intègrent dans la vie culturelle globale en questionnant le statut tant des œuvres que des artistes. À la logique de la différenciation succède une logique de reconnaissance pure et simple de la création artistique, dans laquelle s'inscrit pleinement le Créahm-Bruxelles. Mais définir l'art brut n'est pas de tout repos : art des fous, des personnes avec un handicap intellectuel ou avec une situation sociale problématique, création ignorant l'histoire de l'art ou en marge des modes et des dominations culturelles... La définition de l'art « brut » et de son rapport à la culture est un perpétuel débat dans lequel s'implique le Créahm-Bruxelles.

 Save the date

MERCREDI 15 MAI

à 15h00 au Mini D Festival - Théâtre Marni · Région de Bruxelles-Capitale

RENCONTRES ET MOI, danse

Un jeune homme dévoile son monde imaginaire.
Très vite, son petit univers prend vie,
mais ses muses lui échappent

Quel moyen trouvera-t-il pour les rejoindre ?

Un spectacle solaire sur la rencontre. De la découverte de l'objet au face-à-face avec l'autre, la relation est explorée dans toute sa diversité avec humour et sensibilité.

Rencontres et moi, parle de la rencontre. L'appropriation de l'espace, l'appréhension de l'objet, le face-à-face avec l'autre.



2.6 Jeanne-Marie François

« Je resterai à l'académie le plus longtemps possible ».



Jeanne-Marie pratique actuellement la gravure

Céramiques, dessins, vanneries, gravures, animaux en papier-mâché... Jeanne-Marie François est une artiste « touche à tout » qui fréquente l'académie de Namur depuis plus de 30 ans. Passer la porte de son appartement, c'est pénétrer dans un véritable musée, rempli d'œuvres qui balisent, d'une certaine manière, cette autonomie artistique et personnelle façonnée au cours des années. Rencontre.



Les animaux, un thème qui attire particulièrement Jeanne-Marie



L'éléphant en papier-mâché trône fièrement dans le salon



**Jeanne-Marie François est une artiste.
Elle suit des cours de gravure
à l'académie de Namur depuis 30 ans.
Son handicap intellectuel
n'est pas un problème
pour suivre les cours.
Elle nous explique son parcours.**

Je m'appelle Jeanne-Marie.

Je suis les cours de dessin à l'académie de Namur depuis 30 ans.

J'ai fait presque toutes les œuvres qu'il y a dans mon appartement.

J'ai commencé l'académie parce que mon prof de dessin de l'école m'a conseillé d'y aller.

Ça a été facile parce que j'aime bien rencontrer de nouvelles personnes.

Maintenant tout le monde me connaît.

Pour rigoler les autres me demandent quand je vais prendre ma retraite.

Je vais à l'académie 3 à 4 fois par semaine.

J'y vais à pied mais je me débrouille dans les transports.

Je vais aussi à l'académie d'été pendant les vacances.

Je vois parfois les autres personnes du cours en dehors de l'académie,

j'ai déjà organisé un verre chez moi.

À la fin de l'année, on fait une auberge espagnole.

J'ai déjà exposé mes œuvres.

Je m'occupe aussi des enfants à la crèche.

On se promène, on va dans le jardin.

Je regarde aussi comment ils dessinent.



03 INFOS SOCIALES

Changement de statut de la protection juridique : séance d'infos pratiques.

Le 1er septembre 2019, le nouveau statut de protection juridique sera effectif pour toutes les personnes avec un handicap qui étaient avant sous administration provisoire des biens ou minorité prolongée.

Ce nouveau statut apporte des changements - surtout pour les administrateurs familiaux - auxquels il faut se préparer.

Dans ce cadre, Inclusion asbl propose désormais une séance d'information pratique à destination des parents. Dans un premier temps, nous rappellerons les éléments importants de la loi avant d'aborder plus en détails les questions qui vous préoccupent.

Pour que cette séance d'information réponde à vos questions générales (pas liées à une situation particulière), vous pouvez les envoyer par mail à Pauline Galland, assistante sociale de première ligne (pga@inclusion-asbl.be).

Au niveau des inscriptions, la priorité sera donnée aux membres, pour qui la séance d'information est gratuite.

Les informations pratiques (date, lieu...) seront diffusées prochainement.

Artos, un nouveau centre de jour à Bruxelles

Un nouveau centre de jour a ouvert à Bruxelles.

Le centre de jour s'appelle « Artos ».

C'est un centre de jour où on fait de la boulangerie.

À Artos, on fait du pain et aussi des pâtisseries.

Chacun travaille à son rythme.

Les boulangers peuvent aussi livrer le pain avec les éducateurs.

Le site internet d'Artos c'est www.asblartosvzw.be.



04 CONTACTS

Accueil

- ☎ 02/247 28 19
- ✉ accueil@inclusion-asbl.be

Les groupements

- Angelman : angelman@inclusion-asbl.be
- Brabant wallon : brabant-wallon@inclusion-asbl.be
- Bruxelles : bruxelles@inclusion-asbl.be
- Centre - La Louvière : la-louviere@inclusion-asbl.be
- Charleroi : charleroi@inclusion-asbl.be
- Down : down@inclusion-asbl.be
- Liège : liege@inclusion-asbl.be
- Luxembourg : luxembourg@inclusion-asbl.be
- Mons : mons@inclusion-asbl.be
- Mouscron : mouscron@inclusion-asbl.be
- Namur : namur@inclusion-asbl.be
- Prader-Willi : prader-willi@inclusion-asbl.be
- Tournai-Ath-Lessines : tal@inclusion-asbl.be
- Vielsalm : vielsalm@inclusion-asbl.be
- Williams : williams@inclusion-asbl.be
- X-Fragile : x-fragile@inclusion-asbl.be
- Fratriha : fratriha@inclusion-asbl.be

Service psychosocial - Antenne SSM L'Adret

- Céline Picard**
✉ cpi@inclusion-asbl.be
☎ 02/247 60 14
🕒 disponible sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis
- Pauline Galland**
✉ pga@inclusion-asbl.be
☎ 02/247 60 13
🕒 disponible tous les mardis, jeudis et vendredis des semaines paires

Les assistantes sociales

ATH ET MONS

- Pauline Galland**
✉ pga@inclusion-asbl.be
☎ 0472/48 02 56

LIÈGE ET VERVIERS

- Vinciane Schmidt**
✉ vsc@inclusion-asbl.be
☎ 087/26 80 05

BRABANT WALLON, CHARLEROI, LIÈGE ET NAMUR

- Ophélie Boulanger**
✉ aswal@inclusion-asbl.be
☎ 0460/97 22 34

BRUXELLES

- Hasna Berroho**
✉ asbxl@inclusion-asbl.be
☎ 0472/13 43 02

Permanence sociale

LA LOUVIÈRE

- Joëlle Delbecque et Danielle Amore**
✉ la-louviere@inclusion-asbl.be ☎ 064/26 49 36

Soutien

Comment soutenir notre mouvement ?

Inclusion asbl se mobilise depuis près de 30 ans aux côtés des familles et des personnes en situation de handicap. Pour mener à bien nos actions, nous avons toujours besoin de votre soutien.

Vous souhaitez nous aider ? Voici les formules que nous vous proposons :

Devenir membre

- ∨ Intégrer un réseau de familles.
- ∨ Être entendu en tant qu'expert du quotidien de votre enfant.
- ∨ Être représenté auprès des pouvoirs publics qui écoutent nos revendications.
- ∨ Être soutenu et orienté tout au long de la vie par une équipe pluridisciplinaire.
- ∨ Rester informé et recevoir notre trimestriel d'information sur le handicap intellectuel.
- ∨ Bénéficier de tarifs préférentiels sur nos formations et nos activités.

Comment s'affilier

Faites-nous parvenir votre demande par courrier postal ou par mail en nous renvoyant les informations suivantes : Nom, prénom, adresse mail et postale, téléphone, groupement auquel vous souhaitez vous affilier.

Dès réception du paiement, vous serez inscrit comme membre adhérent et pourrez profiter de tous vos avantages.

Infos et contact :

- ∨ membres@inclusion-asbl.be
- ∨ 087/ 26 80 05
- ∨ Cotisation annuelle : 35 €
- ∨ IBAN : BE55 7755 9307 9744
- ∨ BIC : KGCCBEBB
- ∨ Communication : Nom du membre
- ∨ www.inclusion-asbl.be

Offrir un exemplaire de notre magazine à un(e) ami(e)

Vous aimez notre publication et vous avez envie de faire découvrir notre association autour de vous ? Choisissez alors une des formules suivantes et nous enverrons le magazine directement au domicile de la personne de votre choix.

J'offre 1 numéro du magazine pour 6€

J'offre 3 numéros du magazine pour 15€

J'offre 2 numéros du magazine pour 10€

J'offre 4 numéros du magazine pour 20€

Merci de nous communiquer les informations suivantes par téléphone au 02/247 28 19 ou par mail à communication@inclusion-asbl.be :

- ∨ nombre de numéros souhaités ;
- ∨ adresse complète du destinataire.

Modalités de paiement

- ∨ IBAN BE55 7755 9307 9744 | BIC KGCCBEBB
- ∨ Communication : Cadeau magazine + Nom du destinataire



**Le mémorandum 2019 - 2024 «Engagez-vous !»
de notre association encourage les responsables
politiques à rendre effectif l'exercice des droits
des personnes avec un handicap intellectuel.**

Le mémorandum est disponible en version
papier sur simple demande à l'adresse
communication@inclusion-asbl.be.